

ANNE HIDALGO CÉLÈBRE LE 1^{ER} ANNIVERSAIRE DE CITYSCOOT

En seulement un an, Cityscoot a révolutionné la mobilité électrique et déjà conquis le cœur de dizaines de milliers de parisiens qui ont parcouru 2 000 000 km pour 500 000 trajets, en économisant 150 tonnes de CO2 !



Expérimenté avec succès à Paris au premier semestre 2016, le service Cityscoot a été ouvert au grand public en juin 2016. Aujourd'hui, **25 000 usagers réguliers** empruntent ces scooters électriques partagés, qui se déploient progressivement dans plusieurs communes limitrophes de la capitale.

Anne Hidalgo, qui a fait de **la lutte contre la pollution de l'air une priorité** et qui avait salué cette initiative privée dès l'origine du projet en juin 2015, a **réitéré mardi son soutien à Cityscoot à l'occasion du 1^{er} anniversaire du service** :

« Je me réjouis de l'essor de Cityscoot, qui contribue à inventer la mobilité du futur au cœur de Paris, avec des véhicules à la fois plus propres et silencieux, respectueux de la santé et du cadre de vie des habitants. Ce nouveau service, créé par une startup parisienne, a aussi permis la création d'une centaine d'emplois, preuve que la transition énergétique représente aussi de véritables opportunités économiques. »

JEUDI 13 JUILLET : UNE JOURNÉE DE MOBILITÉ OFFERTE AUX PARISIENS

À l'occasion de son 1^{er} anniversaire, Cityscoot offre à tous les parisiens une journée gratuite* jeudi 13 juillet, afin de les inciter à adopter ce mode de transport doux et partagé. Pour en bénéficier, il leur suffit de s'inscrire sur le site www.cityscoot.eu.

*« Nous voulons qu'emprunter un scooter électrique soit un réflexe aussi évident que celui de prendre un vélo ou le métro. Véritable symbole d'agilité et de flexibilité, nos scooters électriques partagés n'émettent ni bruit ni gaz polluants et participent à l'amélioration du cadre de vie urbain : en un an, l'équivalent de **150 tonnes de CO2 ont ainsi été économisées**. »* explique Bertrand Fleurose.

* Dans la limite de 20 min par trajet

½ MILLION DE TRAJETS EN UN AN, Désormais une location toutes les 10 secondes

Le service est ouvert **de 7h à minuit** afin d'assurer le maximum de sécurité aux usagers, choix validé par la très faible sinistralité. Cityscoot enregistre dorénavant **7000 locations quotidiennes**, soit plus **d'une toutes les 10 secondes**. La **distance moyenne parcourue par trajet est de 4km**, pour une **durée moyenne porte à porte de 15 minutes**.



50%

50% des trajets font moins de 14 min.

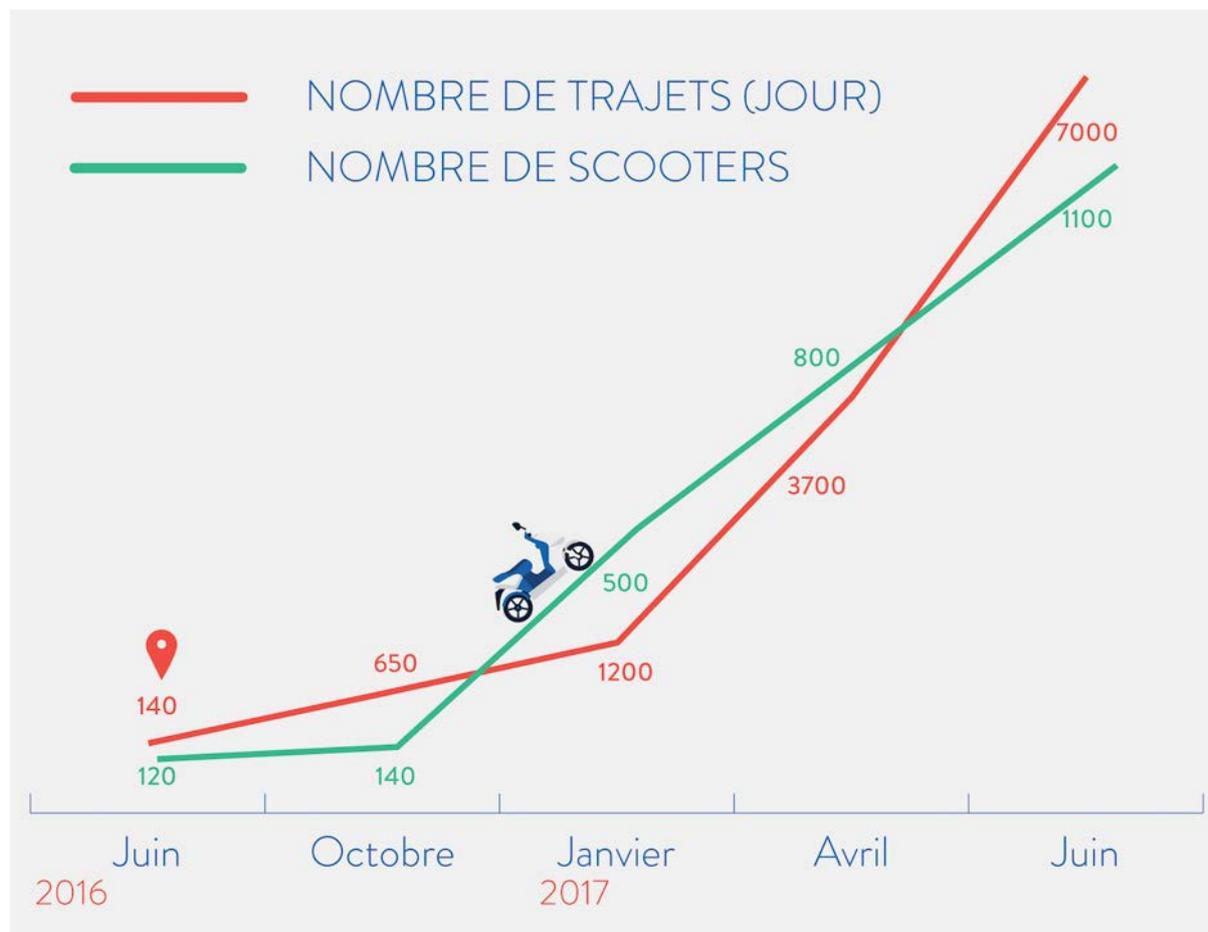


80%

80% des trajets font moins de 20 min.

1600 SCOOTERS ÉLECTRIQUES PARTAGÉS EN SEPTEMBRE 2017

Conformément à l'engagement de Cityscoot, **1100 scooters sont actuellement en circulation**. La flotte sera portée à **1600 scooters d'ici septembre 2017** et à **plus de 2500 en 2018**.



UNE SIMPLE APPLICATION SMARTPHONE POUR LOUER

Pas de clef, pas de carte magnétique, pas de borne de réservation ni de recharge...

Grâce à l'application Cityscoot installée sur leur smartphone (Android et iPhone), les utilisateurs peuvent localiser un scooter disponible, visualiser son autonomie et le réserver gratuitement pendant 10 minutes, le temps de se rendre au scooter et de le déverrouiller à l'aide du code à quatre chiffres reçu. **Un casque homologué** est à sa disposition sous la selle avec des charlottes à usage unique pour l'hygiène.

Pour terminer sa location, il suffit de le garer sur une **place publique autorisée aux 2 Roues Motorisés**. L'utilisateur ne se préoccupe jamais de recharger le scooter : l'équipe de maintenance Cityscoot se déplace jour et nuit en fourgonnette électrique afin de remplacer les batteries vides par des pleines.

CITYSCOOT, UNE STARTUP FRANÇAISE TECHNOLOGIQUE EN FORTE CROISSANCE

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a lancé son service à Paris le 21 juin 2016. Avec près de **100 salariés recrutés en CDI depuis 12 mois**, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises de la French Tech les plus créatrices d'emplois. Cityscoot compte comme partenaires stratégiques :

La Caisse des Dépôts, qui a pris une participation de 10,2% du capital en octobre 2016 afin d'accompagner Cityscoot dans son déploiement à Paris et dans d'autres métropoles françaises et européennes, et contribuer à diminuer l'empreinte écologique du transport au cœur des villes.

LeasePlan, leader mondial de la gestion de flottes automobiles & mobilité conducteurs, qui garantit le déploiement rapide et volumique des scooters dans les villes ciblées par Cityscoot, en France et à l'international.

Allianz, acteur clé de l'économie collaborative, est l'assureur de Cityscoot. En cas de sinistre, c'est l'assurance tous risques souscrite par Cityscoot auprès d'Allianz France qui entre en jeu, couvrant intégralement le conducteur durant toute la durée de location du scooter.

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO.

CONTACT PRESSE

Vincent Bustarret - presse@cityscoot.eu - 06 70 17 74 82



Carte de la Zone Cityscoot et des scooters disponibles : [cliquez ici](#)

Visuels HD : [cliquez ici](#)

Informations et inscriptions sur www.cityscoot.eu

Retrouvez toute notre actualité sur [Facebook](#) & [Twitter](#)

